

**GUIDE DE L'ÉTUDIANT
2011-2012**



Soins infirmiers

180.A0

Mot du directeur des études

Chère étudiante, cher étudiant,

C'est avec plaisir que je vous accueille au cégep de Saint-Laurent. Soyez assuré que tout le personnel ne néglige aucun effort afin de vous soutenir dans votre expérience collégiale.

Plusieurs moyens sont mis à votre disposition afin de vous aider à la réussite de vos études. Qu'il s'agisse de centres d'aide, de tutorat par les pairs, d'encadrement particulier offert par les programmes, toutes ces mesures ont pour objectif commun votre réussite et, ultimement, votre diplomation. Cependant, l'engagement dans votre projet d'études demeure une condition essentielle. En effet, tous ces services d'aide ne peuvent vous dispenser de votre responsabilité à cet égard.

Dans cet esprit, je vous encourage à prendre quelques minutes afin de découvrir ce guide de l'étudiant. Les informations qu'il contient vous aideront à mieux cheminer tout au long de votre parcours au cégep.

Enfin, sachez que votre réussite constitue une priorité pour l'ensemble du personnel. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous consulter.

Je vous souhaite d'excellentes études au cégep de Saint-Laurent !

Mathieu Cormier
Directeur des études

Mot des professeurs du programme

Bonjour,

Nous vous souhaitons la bienvenue en Soins infirmiers. Nous sommes heureux de vous recevoir au sein de notre département où vous recevrez une formation vous menant à la pratique de la profession infirmière.

La formation collégiale en Soins infirmiers fait partie d'une formation intégrée (DEC en Soins infirmiers- BAC en Sciences infirmières) à l'intérieur d'un continuum de cinq ans.

Après avoir réussi tous les cours de votre cheminement scolaire des deux premières années, vous pourrez travailler à titre d'externe en Soins infirmiers suivant certaines conditions et modalités dont vous serez informé le moment venu.

Votre formation collégiale terminée, vous exercerez votre rôle professionnel dans les établissements de courte ou de longue durée, en médecine et chirurgie, périnatalité, santé mentale et services ambulatoires.

La poursuite de votre formation à l'université vous permettra d'assumer d'autres rôles ou fonctions : spécialisations telles que soins critiques, soins d'urgence, santé communautaire, administration et enseignement.

Nous vous souhaitons du plaisir dans notre programme de formation collégiale et du bonheur dans l'exercice de votre profession. Pour de plus amples informations, nous vous invitons à consulter notre site internet. Vous y trouverez notamment de l'information concernant nos activités d'apprentissage : <http://zone.cegep-st-laurent.qc.ca/soins/>.

Les professeurs en soins infirmiers

TABLE DES MATIÈRES

MOT DU DIRECTEUR DES ÉTUDES	1
MOT DES PROFESSEURS DU PROGRAMME	1
PRÉSENTATION DU PROGRAMME	3
LA FORMATION SPÉCIFIQUE	4
FORMATION SPÉCIFIQUE ♦ DESCRIPTIF DES COURS	7
LA FORMATION GÉNÉRALE	9
LE CHEMINEMENT DANS LE PROGRAMME	10
LA GRILLE DE COURS	10
La grille de cours	
Les préalables	
Le choix de cours	
L'abandon d'un cours	
Les échecs	
Conditions particulières d'admission reliées au cheminement scolaire	
La sanction des études	
L'épreuve synthèse	
Le cadre général et les objectifs	
L'admissibilité	
AUTRES RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS	12
ANNEXE 1	13
FORMATION GÉNÉRALE	
LE CHEMINEMENT EN LITTÉRATURE (LANGUE D'ENSEIGNEMENT)	13
Formation générale commune en littérature	
Formation générale propre en littérature	
LE CHEMINEMENT EN PHILOSOPHIE	14
Formation générale commune en philosophie	
Formation générale propre en philosophie	
LE CHEMINEMENT EN ÉDUCATION PHYSIQUE	16
Formation en éducation physique	
ÉDUCATION PHYSIQUE ♦ DESCRIPTIF DES COURS	17
LE CHEMINEMENT EN ANGLAIS (LANGUE SECONDE)	19
Formation en anglais langue seconde	
LES COURS COMPLÉMENTAIRES	21
COURS COMPLÉMENTAIRES ♦ DESCRIPTIF DES COURS	21

Ce document vous est remis lors de votre inscription dans votre programme. Vous devez le conserver tout au long de vos études au Collège. Pour chacun des programmes, une copie électronique du guide est disponible sur le site Web du Collège.

Les informations contenues dans ce guide étaient à jour le 31 mars 2011 et s'adressent aux nouveaux étudiants admis à la session d'automne 2011.

Bien que le masculin soit utilisé dans plusieurs parties de ce document, les mots relatifs aux personnes désignent autant les femmes que les hommes.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le *Règlement sur le régime des études collégiales* précise les règles et les modalités concernant le cadre dans lequel se dérouleront vos études. Ce document contient les renseignements généraux sur l'organisation et la gestion de votre programme d'études, l'évaluation des apprentissages et la sanction des études. Il est complété par le *Règlement intérieur relatif aux études et à la réussite scolaire* et la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* du Collège. Les textes de ces règlements et de cette politique sont disponibles à la bibliothèque et sur le site Web du Collège.

LE PROGRAMME

Le programme Soins infirmiers vise à former des personnes aptes à exercer la profession d'infirmière ou d'infirmier. Les diplômées et diplômés du programme doivent également, pour obtenir le droit de pratique, réussir l'examen préalable à l'obtention du permis d'exercice délivré par l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ).

L'article 36 de la Loi sur les infirmières et les infirmiers définit de la façon suivante l'exercice de la profession :

« L'exercice infirmier consiste à évaluer l'état de santé d'une personne, à déterminer et à assurer la réalisation du plan de soins et de traitements infirmiers, à prodiguer les soins et les traitements infirmiers et médicaux dans le but de maintenir la santé, de la rétablir et de prévenir la maladie ainsi qu'à fournir les soins palliatifs.¹ »

Conformément à l'article 36, quatorze activités sont réservées à l'infirmière et à l'infirmier :

- évaluer la condition physique et mentale d'une personne symptomatique;
- exercer une surveillance clinique de la condition des personnes dont l'état de santé présente des risques, incluant le monitoring et les ajustements du plan thérapeutique infirmier;
- initier des mesures diagnostiques et thérapeutiques, selon une ordonnance;
- initier des mesures diagnostiques à des fins de dépistage dans le cadre d'une activité découlant de l'application de la *Loi sur la santé publique* (2001, chapitre 60);
- effectuer des examens et des tests diagnostiques invasifs, selon une ordonnance;
- effectuer et ajuster les traitements médicaux, selon une ordonnance;
- déterminer le plan de traitement relié aux plaies et aux altérations de la peau et des téguments et prodiguer les soins et les traitements qui s'y rattachent;
- appliquer des techniques invasives;
- contribuer au suivi de la grossesse, à la pratique des accouchements et au suivi postnatal;
- effectuer le suivi infirmier des personnes présentant des problèmes de santé complexes;
- administrer et ajuster des médicaments ou d'autres substances, lorsqu'ils font l'objet d'une ordonnance;
- procéder à la vaccination dans le cadre d'une activité découlant de l'application de la *Loi sur la santé publique*;
- mélanger des substances en vue de compléter la préparation d'un médicament, selon une ordonnance;
- décider de l'utilisation des mesures de contention.

De plus, en vertu de l'article 39.4 du Code des professions, l'infirmière ou l'infirmier peut, dans l'exercice de ses fonctions, intervenir auprès des individus, des familles et des collectivités en matière d'information, de promotion de la santé et de prévention de la maladie, des accidents et des problèmes sociaux.

La conception de la profession véhiculée dans le programme est encadrée par cette loi et rend compte des nouvelles réalités en matière de santé et de soins. Elle est aussi tributaire de la philosophie des soins de santé primaires préconisée par l'Organisation mondiale de la santé². Enfin, le programme s'inspire des concepts intégrateurs (personne, santé, environnement, soin), des croyances et des postulats retenus par l'OIIQ comme assises de l'exercice de la profession.

Les buts du programme sont les suivants :

- acquérir une vision holistique de la personne et du soin;
- développer une approche clinique individualisée, respectueuse de la personne;
- développer une pensée réflexive;
- développer un jugement clinique;
- développer la capacité de communiquer et d'interagir avec les personnes, les équipes de travail et les autres intervenantes et intervenants;
- développer la capacité d'adaptation aux personnes, aux différentes réalités, aux différentes situations et environnements de travail;
- développer une identité et un agir professionnel;
- développer le souci de parfaire et de maintenir ses compétences;

¹ Loi sur les infirmières et les infirmiers, article 36

² Organisation mondiale de la santé, *Santé pour tous en l'an 2000*, Genève. (1978)

- acquérir une excellente connaissance de la langue française parlée et écrite et une maîtrise suffisante de la langue anglaise parlée et écrite;
- développer une pensée rationnelle, rigoureuse et critique;
- susciter l'intérêt de prendre en charge sa condition physique de façon autonome et responsable.

Pharmacologie et métrologie :

Dans le cadre de sa formation, l'étudiant est confronté régulièrement à des calculs mathématiques. Ainsi, pour permettre une administration sécuritaire des médicaments, un test de dépistage en calculs mathématiques simples et un test de dépistage comprenant des fractions et des décimales sont effectués dès l'entrée dans le programme.

De plus, afin de s'assurer que l'étudiant maintienne ses acquis en métrologie, un suivi rigoureux sera maintenu tout au long de sa formation.

Tout programme menant à un diplôme d'études collégiales est composé de deux grands volets : 1- la *formation spécifique*, formée des cours prévus au programme d'études de l'étudiant, et 2- la *formation générale* dont une bonne partie est commune à tous les étudiants du collégial.

LA FORMATION SPÉCIFIQUE

Vous êtes présentement inscrit à un programme de formation en soins infirmiers. Cette profession, qui allie tant les aspects scientifiques que les aspects humains, vous demandera un engagement personnel et professionnel constant afin de dispenser des soins de façon efficace et sécuritaire à la personne et à ses proches dans une approche interdisciplinaire et dans différents contextes d'intervention.

À son entrée sur le marché du travail, l'infirmière ou l'infirmier formé à l'ordre d'enseignement collégial exerce son rôle professionnel auprès de personnes, de leur famille et de leurs proches, dans les différents établissements publics et privés du réseau de la santé et à domicile. Elle ou il peut intervenir dans le contexte de soins de courte et de longue durée, auprès d'une clientèle en périnatalité, auprès d'enfants, d'adolescentes et d'adolescents, d'adultes et de personnes âgées.

Son action s'inscrit dans chacune des étapes du continuum de soins en vue de la promotion de la santé, de la prévention de la maladie, du traitement, de la réadaptation et des soins palliatifs. Pour ce faire, elle ou il doit évaluer l'état de la personne et identifier ses besoins de santé, planifier les interventions et organiser le travail, mettre en œuvre les interventions découlant de la planification des soins et du plan de traitement, évaluer les interventions et appliquer les mesures visant la continuité des soins.

Ainsi, à travers le plan thérapeutique infirmier, l'infirmière ou l'infirmier sera en mesure de :

- faire état des constats de l'évaluation : problèmes et besoins prioritaires du client;
- rendre compte du suivi clinique : directives infirmières;
- justifier les décisions cliniques;
- signer le plan thérapeutique infirmier et les ajustements apportés;
- consigner le plan thérapeutique infirmier au dossier.

Conformément aux buts généraux de la formation, la composante de formation spécifique du programme vise à :

- rendre la personne efficace dans l'exercice de sa profession;
- favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle;
- favoriser l'évolution de la personne et l'approfondissement de savoirs professionnels;
- favoriser la mobilité professionnelle de la personne.

Les objectifs

01Q0	Analyser la fonction de travail.
01Q1	Développer une vision intégrée du corps humain et de son fonctionnement.
01Q2	Composer avec les réactions et les comportements d'une personne.
01Q3	Se référer à une conception de la discipline infirmière pour définir sa pratique professionnelle.
01Q4	Utiliser des méthodes d'évaluation et des méthodes de soins.
01Q5	Établir une communication aidante avec la personne et ses proches.
01Q6	Composer avec des réalités sociales et culturelles liées à la santé.
01Q7	Relier des désordres immunologiques et des infections aux mécanismes physiologiques et métaboliques.
01Q8	Interpréter une situation clinique en se référant aux pathologies et aux problèmes relevant du domaine infirmier.
01Q9	Établir des liens entre la pharmacothérapie et une situation clinique.
01QA	Enseigner à la personne, à la famille et à ses proches.
01QB	Assister la personne dans le maintien et l'amélioration de sa santé.
01QC	S'adapter à différentes situations de travail.

01QD	Établir des relations de collaboration avec les intervenantes et les intervenants.
01QE	Intervenir auprès d'adultes et de personnes âgées hospitalisés requérant des soins infirmiers de médecine et de chirurgie.
01QF	Concevoir son rôle en s'appuyant sur l'éthique et sur les valeurs de la profession.
01QG	Appliquer des mesures d'urgence.
01QH	Intervenir auprès d'une clientèle requérant des soins infirmiers en périnatalité.
01QJ	Intervenir auprès d'enfants ainsi que d'adolescentes et adolescents requérant des soins infirmiers.
01QK	Intervenir auprès de personnes recevant des soins infirmiers en médecine et chirurgie dans des services ambulatoires.
01QL	Intervenir auprès de personnes requérant des soins infirmiers en santé mentale.
01QM	Intervenir auprès d'adultes et de personnes âgées en perte d'autonomie requérant des soins infirmiers en établissement.

Matrice des compétences de la formation spécifique

Compétence	Session I	Session II	Session III	Session IV	Session V	Session VI
01Q0						
01Q1						
01Q2						
01Q3						
01Q4						
01Q5						
01Q6						
01Q7						
01Q8						
01Q9						
01QA						
01QB						
01QC						
01QD						
01QE						
01QF						
01QG						
01QH						
01QJ						
01QK						
01QL						
01QM						

La matrice des compétences de la formation spécifique présente, à travers les différentes sessions du programme, l'illustration du cheminement et du développement des compétences relevant de la discipline principale (soins infirmiers) et des disciplines contributives (biologie, psychologie et sociologie).

Quatre (4) axes d'orientation ont été retenus pour regrouper les compétences générales. De plus, ce regroupement favorise l'identification de la nature des liens que peuvent avoir les compétences générales entre elles et avec les compétences particulières.

Axe 1 : Concevoir l'exercice de la profession infirmière

Axe 2 : Connaître les fondements scientifiques

Axe 3 : Composer avec les comportements humains

Axe 4 : Exercer son rôle professionnel

Illustration, par axe d'orientation, du regroupement des compétences générales et identification de la nature des liens qu'elles ont entre elles et avec les compétences particulières.

LIENS ENTRE LES COMPÉTENCES A : Absolu D : Direct I : Indirect		Axe 1 Concevoir l'exercice de la profession infirmière					Axe 2 Connaître les fondements scientifiques				Axe 3 Composer avec les comportements humains		Axe 4 Exercer son rôle professionnel			
Compétences générales		01Q0	01Q3	01Q6	01QD	01QF	01Q1	01Q7	01Q8	01Q9	01Q2	01Q6	01Q4	01Q5	01QA	01QG
01Q0	Analyser la fonction de travail	A	D	D	D	D								I		I
01Q1	Développer une vision intégrée du corps humain et de son fonctionnement						A	D	D	D			I		I	I
01Q2	Composer avec les réactions et les comportements d'une personne	I		I	I	I					A			I	I	I
01Q3	Se référer à une conception de la discipline infirmière pour définir sa pratique professionnelle	D	A	D	D	D			I					I	I	
01Q4	Utiliser des méthodes d'évaluation et des méthodes de soins	D		D	I		I	I	I	I			A	D	D	D
01Q5	Établir une communication aidante avec la personne et ses proches	D	I	D		I			I	I	I	D	D	A	D	D
01Q6	Composer avec des réalités sociales et culturelles liées à la santé	I		I	I	I			I		D	A		I	I	I
01Q7	Relier des désordres immunologiques et des infections aux mécanismes physiologiques et métaboliques						D	A	D	D				I		I
01Q8	Interpréter une situation clinique en se référant aux pathologies et aux problèmes relevant du domaine infirmier				I		D	D	A	D			I	I	I	I
01Q9	Établir de liens entre la pharmacothérapie et une situation clinique						D	D	D	A			I	I	I	I
01QA	Enseigner à la personne et à ses proches	D	D	D		I	I	I	I	I	I	D	D	D	A	D
01QC	S'adapter à différentes situations de travail	D		A	I	I					I	I	D	D	D	D
01QD	Établir des relations de collaboration avec les intervenantes et les intervenants	D	I	D	A	D			I				I			I
01QF	Concevoir son rôle en s'appuyant sur l'éthique et sur les valeurs de la profession	D	D	D	D	A						I		I	I	I
01QG	Appliquer les mesures d'urgence	D		D	I	I	I	I	I	I			D	D	D	A
Compétences particulières																
01QB	Assister la personne dans le maintien et l'amélioration de sa santé	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D
01QE	Intervenir auprès d'adultes et de personnes âgées hospitalisés requérant des soins infirmiers de médecine et de chirurgie	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D
01QH	Intervenir auprès d'une clientèle requérant des soins infirmiers en périnatalité	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D
01QJ	Intervenir auprès d'enfants ainsi que d'adolescentes et d'adolescents requérant des soins infirmiers	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D
01QK	Intervenir auprès de personnes recevant des soins infirmiers en médecine et chirurgie dans des services ambulatoires	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D
01QL	Intervenir auprès de personnes requérant des soins infirmiers en santé mentale	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D
01QM	Intervenir auprès d'adultes et de personnes âgées en perte d'autonomie requérant des soins infirmiers en établissement	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D

FORMATION SPÉCIFIQUE ♦ DESCRIPTIF DES COURS

1^{re} session**101-706-SL****LE CORPS HUMAIN 1**

Ce cours vise à faire comprendre les notions d'anatomie et à les intégrer aux concepts de physiologie et de biologie métabolique pour certains systèmes. Il fera la relation entre les besoins physiologiques, les mécanismes régulateurs et l'homéostasie. Les applications cliniques permettront d'analyser certains déséquilibres et d'étudier les mécanismes compensatoires nécessaires pour rétablir l'équilibre des processus vitaux.

350-703-SL**PSYCHOLOGIE DU DÉVELOPPEMENT 1**

Ce cours vise à faire comprendre et à appliquer les notions reliées à la communication courante. Il vise également à décrire et à interpréter les réactions et les comportements de la personne durant l'enfance aux plans biosocial, cognitif et psychosocial.

387-703-SL**SOCIOLOGIE DE LA SANTÉ**

Ce cours présente le contexte social dans lequel s'inscrit la pratique professionnelle de l'infirmière ou de l'infirmier. Il traite également de la diversité sociale et culturelle et de l'influence des valeurs, des croyances, des attitudes, des styles de vie, des conduites sur la santé et la maladie. Il vise enfin à éveiller chez l'étudiant la recherche d'attitudes et de comportements visant l'amélioration de son interaction dans un contexte de diversité socioculturelle.

180-109-SL**SOINS INFIRMIERS 1****Théorie : 60 heures****Laboratoire : 45 heures****Stage : 30 heures**

En Soins infirmiers 1, l'étudiant s'initie à l'exercice de la profession infirmière, et ce, par l'acquisition de connaissances scientifiques (problèmes prioritaires de santé, pharmacologie...), de notions générales l'aidant à concevoir l'exercice de son rôle professionnel (fonction de travail, démarche de soins, travail d'équipe...), et le développement d'habiletés et d'attitudes requises pour l'exercice de son rôle de professionnel (méthodes d'évaluation et de soins, communication aidante, mesures d'urgence...).

Le volet stage en milieu hospitalier se fait auprès d'adultes en perte d'autonomie, requérant des soins infirmiers de médecine dans un milieu de soins de courte ou de longue durée.

2^e session**101-716-SL****LE CORPS HUMAIN 2**

Ce cours est la suite du cours 101-706-SL. Il continue l'étude des systèmes.

350-713-SL**PSYCHOLOGIE DU DÉVELOPPEMENT 2**

En continuité avec le cours 350-703-SL, ce cours vise à décrire et à interpréter les réactions et les comportements de la personne durant l'adolescence, l'âge adulte, la vieillesse et la fin de vie aux plans biosocial, cognitif, psychosocial. Il vise également à faire comprendre les notions reliées à la charge émotionnelle, au stress et à l'épuisement professionnel.

180-20E-SL**SOINS INFIRMIERS 2****Théorie : 60 heures****Laboratoire : 75 heures****Stage : 90 heures**

En Soins infirmiers 2, l'étudiant développe les connaissances scientifiques et les méthodes de soins en lien avec un contexte de soins pré et postopératoires. Il s'initie également aux mesures de prévention et de contrôle des infections.

Le volet stage se fait auprès d'adultes et de personnes âgées hospitalisés requérant des soins infirmiers de médecine et de chirurgie dans des milieux de soins de courte durée.

3^e session**101-726-SL****LE CORPS HUMAIN 3**

D'une part, ce cours complète les cours 101-706 et 101-716 par l'étude du système cardio-vasculaire. D'autre part, ce cours vise à mieux comprendre la relation entre le corps humain et les organismes envahisseurs. Par le biais de l'étude des micro-organismes, nous pourrons : décrire différentes caractéristiques cellulaires qui permettent aux microbes de s'installer et de vivre dans les tissus humains, identifier des données essentielles sur les interventions possibles qui aident l'humain dans sa lutte contre les microbes, formuler une évaluation objective des phénomènes de contagion afin de prendre l'attitude qui s'impose.

387-713-SL**SOCIOLOGIE DE LA FAMILLE**

Ce cours aborde l'étude des structures familiales, des valeurs, des rôles et des fonctions de la famille dans les sociétés de type traditionnel, moderne et dans les familles postmodernes. Il examine également les relations familiales qui se tissent au cours du cycle familial et dans la vie quotidienne, y compris différentes formes de déviance. Il se penche enfin sur les rapports entre le contexte familial et la santé.

180-30J-SL**SOINS INFIRMIERS 3****Théorie : 90 heures****Laboratoires : 30 heures****Stage : 165 heures**

En soins infirmiers III, l'étudiant fait l'acquisition de connaissances scientifiques et de techniques de soins spécifiques aux disciplines de périnatalité et de pédiatrie. Il est également appelé à développer des habiletés d'enseignement à une clientèle nécessitant des soins de santé.

Le volet stage en milieu hospitalier se fait auprès d'une clientèle requérant des soins infirmiers en périnatalité et en pédiatrie. D'autre part, l'étudiant est appelé à intervenir en vue de promouvoir la santé dans le cadre d'activités de vaccination et de visite à domicile.

4^e session

180-40J-SL
SOINS INFIRMIERS 4
Théorie : 90 heures
Laboratoires : 30 heures
Stage : 165 heures

En soins infirmiers 4, l'étudiant fait l'acquisition des connaissances scientifiques relatives aux principaux problèmes de santé chez l'adulte, dont celles liées à la traumatologie, à l'oncologie ainsi qu'aux troubles cardiaques et circulatoires.

Le volet stage se fait auprès d'adultes et de personnes âgées hospitalisés requérant des soins infirmiers de médecine et de chirurgie dans des milieux de soins de courte durée.

5^e session

180-50Q-SL
SOINS INFIRMIERS 5
Théorie : 75 heures
Laboratoires : 30 heures
Stage : 270 heures

En soins infirmiers 5, l'étudiant développe des connaissances scientifiques liées aux problèmes de santé mentale, aux troubles neurologiques chroniques ainsi qu'à la physiologie du vieillissement. Par ailleurs, il approfondit les connaissances référant à la perte d'autonomie, dont celles relatives aux soins palliatifs.

Au cours des stages auprès d'une clientèle requérant des soins en santé mentale et en perte d'autonomie, l'étudiant est appelé à participer activement aux rencontres des équipes interdisciplinaires des hôpitaux, en vue d'orienter le plan de traitement de ses clients.

De plus, l'étudiant apprend à développer une activité de promotion de la santé auprès de la clientèle de la communauté collégiale par le biais de kiosques d'information.

6^e session

180-60R-SL
SOINS INFIRMIERS 6
Théorie : 60 heures
Laboratoires : 15 heures
Stage : 315 heures

En soins infirmiers 6, l'étudiant intègre les connaissances scientifiques de médecine et de chirurgie par l'analyse de mises en situation complexe (multi problématique). Il développe les connaissances et les habiletés liées aux mesures d'urgence en milieu hospitalier et obtient, dans ce contexte, une certification en réanimation cardio-respiratoire.

Le volet stage en milieu hospitalier se fait auprès d'adultes requérant des soins infirmiers de médecine et de chirurgie dans un contexte de soins de courte durée ou de services ambulatoires.

De plus, l'étudiant conçoit et applique une activité de promotion de la santé auprès de clientèles variées : milieux scolaires, maisons d'accueil, etc.

LA FORMATION GÉNÉRALE

Telle qu'elle est conçue actuellement, la formation générale au collégial vise à former la personne en elle-même, à la préparer à vivre en société de façon responsable et à lui faire partager les acquis de la culture. Elle a donc une triple finalité :

- ❖ L'acquisition d'un fonds culturel commun qui se traduit par :
 - la maîtrise de la langue d'enseignement en tant qu'outil de communication et de pensée et la maîtrise des règles de base de la pensée rationnelle, du discours et de l'argumentation;
 - la capacité de communiquer en d'autres langues, au premier chef en anglais ou en français;
 - une ouverture sur le monde et la diversité des cultures;
 - la connaissance des richesses de l'héritage culturel par l'ouverture aux œuvres de civilisation;
 - la capacité de se situer par rapport aux grands pôles de l'évolution de la pensée humaine;
 - la capacité de développer une pensée réflexive autonome et critique;
 - une éthique personnelle et sociale;
 - une maîtrise des connaissances relatives au développement de son bien-être physique et intellectuel;
 - la prise de conscience de la nécessité d'adopter des habitudes de vie qui favorisent une bonne santé.

- ❖ L'acquisition et le développement d'habiletés génériques :
 - la conceptualisation, l'analyse et la synthèse;
 - la cohérence du raisonnement;
 - le jugement critique;
 - la qualité de l'expression;
 - l'application des savoirs à l'analyse de situations;
 - l'application des savoirs à la détermination de l'action;
 - la maîtrise de méthodes de travail;
 - le retour réflexif sur les savoirs.

- ❖ L'appropriation d'attitudes souhaitables :
 - l'autonomie;
 - le sens critique;
 - la conscience de ses responsabilités envers soi et les autres;
 - l'ouverture d'esprit;
 - la créativité;
 - l'ouverture sur le monde.

Dans les collèges, la formation générale est actualisée à travers :

- quatre cours de littérature en langue d'enseignement (français) pour un total de 240 heures;
- trois cours de philosophie pour un total de 150 heures;
- trois cours d'éducation physique pour un total de 90 heures;
- deux cours de langue seconde (anglais) pour un total de 90 heures;
- deux cours complémentaires à la formation spécifique de l'étudiant pour un total de 90 heures. Ces cours appartiennent à un des champs de savoirs suivants :
 - ✓ sciences humaines;
 - ✓ culture scientifique et technologique;
 - ✓ langues modernes;
 - ✓ langage mathématique et informatique;
 - ✓ arts et esthétique.

L'annexe 1 décrit la façon dont la formation générale est mise en oeuvre au cégep de Saint-Laurent. La séquence et le contenu des cours de chaque discipline y sont présentés sous forme de tableaux simples à consulter. L'offre de cours complémentaires, variable selon chaque programme, y est aussi présentée.

LE CHEMINEMENT DANS LE PROGRAMME

GRILLE DE COURS

180.A0 Soins infirmiers Avoir réussi les cours suivants :
 • Science et technologie (055404) ET Science et technologie de l'environnement (058404) ou Applications technologiques et scientifiques (057406) ET Sciences et environnement (058402) ou Sciences physiques 436
 • Chimie de la 5^e secondaire (051504) ou Chimie 534

[Préalables précédents : sciences physiques 436 (et chimie 534 ou mise à niveau)]

Formation générale				Formation spécifique						
1	Français 1 Ecriture et littérature 601-101-MQ 2-2-3 (2,33)		Éduc. phys. 1 Santé et éducation physique 109-101-MQ 1-1-1 (1,00)	Anglais 1 formation commune 604-100-MQ, 101-MQ, 102-MQ ou 103-MQ 2-1-3 (2,00)	Chimie* 202-1A3-03 (si nécessaire)	Biologie Le corps humain 1 101-706-SL 4-2-4 (3,33) (01Q1)	Psychologie du développement 1 350-703-SL 2-1-3 (2,00) (01Q2 et 01Q5)	Sociologie de la santé 387-703-SL 3-0-3 (2,00) (01Q6)	Soins infirmiers 1 180-109-SL 4-(3-2)-3 (4,00) CR : 101-706-SL (01QD, 01QE, 01QG, 01QO, 01Q3, 01Q4, 01Q5, 01Q8 et 01Q9)	Session 1 30 heures 16,66 unités
2	Français 2 Littérature imaginaire 601-102-MQ 3-1-3 (2,33) PA : Français 1			Anglais 2 propre au programme 604-XXX-SL 2-1-3 (2,00) PA : Anglais 1	Chimie* 202-2A3-03 PA : 202-1A3-03 (si nécessaire)	Biologie Le corps humain 2 101-716-SL 4-2-4 (3,33) (01Q1) PA : 101-706-SL	Psychologie du développement 2 350-713-SL 2-1-3 (2,00) (01QC et 01Q2) PR : 350-703-SL		Soins infirmiers 2 4-(5-6)-4 (6,33) PA : Soins 1 PA : 101-706-SL PR : 350-703-SL et 387-703-SL CR : 101-716-SL (01QA, 01QC, 01QD, 01QE, 01QF, 01QH, 01QJ, 01QO, 01Q3, 01Q4, 01Q5, 01Q7, 01Q8 et 01Q9)	Session 2 31 heures 16,00 unités
3	Français 3 Littérature québécoise 601-103-MQ 3-1-4 (2,66) PA : Français 1-2					Biologie Le corps humain 3 101-726-SL 3-3-2 (2,66) (01Q1 et 01Q7) PA : 101-706-SL PR : 101-716-SL	Sociologie de la famille 387-713-SL 3-0-3 (2,00) (01Q6)	Soins infirmiers 3 180-30J-SL 6-(2-11)-5 (8,00) PA : 180-20E-SL, 101-706-SL, 350-703-SL, 387-703-SL et, si nécessaire, 202-1A3-03 et 202-2A3-03 PR : 101-716-SL et 350-713-SL CR : 101-726-SL (01QA, 01QB, 01QC, 01QD, 01QF, 01QH, 01QJ, 01QO, 01Q3, 01Q4, 01Q5, 01Q7, 01Q8 et 01Q9)	Session 3 32 heures 15,33 unités	
4	Français propre au programme 601-GNC-SL 2-2-2 (2,00) PA : Français 1-2-3	Philosophie 1 Philosophie et rationalité 340-101-MQ 3-1-3 (2,33)	Éduc. phys. 2 Activité physique 109-102-MQ 0-2-1 (1,00) PA : Éduc. phys. 1		Complémentaire (2,00) (si le préalable de chimie est complété avant l'inscription)			Soins infirmiers 4 180-40J-SL 6-(2-11)-6 (8,33) PA : 101-716-SL, 350-713-SL, 180-20E-SL et 387-703-SL PR : 101-726-SL et 387-713-SL (01QA, 01QB, 01QC, 01QD, 01QE, 01QF, 01QG, 01QO, 01Q3, 01Q4, 01Q5, 01Q8 et 01Q9)	Session 4 32 heures 15,66 unités	
5		Philosophie 2 L'être humain 340-102-MQ 3-0-3 (2,00) PA : Philo 1			Complémentaire (2,00) (si le préalable de chimie est complété avant l'inscription)			Soins infirmiers 5 180-50Q-SL 5-(2-18)-6 (10,33) PA : 180-30J-SL, 180-40J-SL, 101-726- SL et 387-713-SL (01QA, 01QB, 01QC, 01QD, 01QE, 01QF, 01QL, 01QM, 01QO, 01Q2, 01Q3, 01Q4, 01Q5, 01Q8, 01Q9)	Session 5 31 heures 14,33 unités	
6		Philosophie 3 Éthique : propre au programme 340-GNC-SL 3-0-3 (2,00) PA : Philo 1-2	Éduc. phys. 3 Int. de l'act. phys. à son mode de vie 109-103-MQ 1-1-1 (1,00) PA : Éduc. phys. 1					Soins infirmiers 6 ESP 180-60R-SL 4-(1-21)-6 (10,66) PA : 180-50Q-SL (01QA, 01QB, 01QC, 01QD, 01QE, 01QF, 01QG, 01QH, 01QI, 01QJ, 01Q3, 01Q4, 01Q8, 01Q9)	Session 6 31 heures 13,66 unités	

Total des heures : 2 805; total des unités : 91,66
 Dernière mise à jour : Février 2008

AVM : 2001; TVL : version reconfirmée 2007 (Hiver 2009)

* S'ils sont nécessaires, les cours de mise à niveau de chimie se donnent à la première et à la deuxième session.
 (Les cours d'anglais seront alors reportés à la quatrième et à la cinquième session.)
 Les deux cours de chimie sont préalables au troisième cours de soins (180-30J-SL).

COMMENT LIRE LA GRILLE

	Psychologie du développement 2	
	350-713-SL	← Titre du cours
	2-1-3(2,00)	← Numéro du cours
<p>2 Nombre d'heures de théorie 1 Nombre d'heures de laboratoire 3 Nombre d'heures de travail personnel</p>	(01QC et 01Q2)	← Nombre d'unités *
	PR : 350-703-SL	← Objectif
		← Cours préalable à l'inscription

* Le nombre d'unités = le nombre total d'heures allouées à la théorie, au laboratoire et au travail personnel divisé par trois.
 Exemple : 2+1+3 = 6 divisé par 3 = 2,00 unités

Certaines informations sont nécessaires pour vous assurer de prendre les bonnes décisions concernant votre cheminement scolaire.

La grille de cours

La grille des cours décrit le cheminement que vous aurez à faire pour obtenir votre diplôme d'études collégiales. Les six sessions prévues comportent un certain nombre d'heures d'activités d'apprentissage (cours, laboratoires, stages, ...) par semaine que vous devrez réussir. Pour assurer un équilibre, le Collège a réparti le plus également possible ces heures entre les six sessions. La pondération du cours prévoit un certain nombre d'heures à consacrer au travail personnel (même si celles-ci ne sont pas comptées à titre d'activités d'apprentissage). Pour vous faire une idée de votre charge de travail par semaine, il suffit de les ajouter aux périodes de cours et de laboratoires auxquelles vous êtes inscrit.

Les préalables

Il est essentiel de réussir tous les cours auxquels vous êtes inscrit puisque les habiletés et les connaissances acquises sont souvent préalables aux cours qui suivent. La lecture de la grille vous renseignera sur les cours préalables que vous devez réussir avant de vous y inscrire. Il existe deux types de préalable : absolu (PA) ou relatif (PR). Un préalable absolu désigne un cours qui doit être réussi obligatoirement avant l'inscription au cours suivant. Un préalable relatif réfère à un cours qui doit avoir été complété avec une note supérieure à 50 %. Quant à la cote CR, elle signifie que le cours est corequis à un autre cours : L'élève doit être inscrit à ces deux cours à la même session.

Il est important que vous considériez votre cheminement dans le programme en suivant l'ordre des sessions. Un cheminement par cours peut entraîner de mauvais choix et retarder votre progression. En effet, le Collège ne peut garantir la compatibilité à l'horaire de cours qui sont prévus à des sessions différentes dans un programme d'études. Il vous faut donc rattraper le plus rapidement possible le retard accumulé au cours de la session précédente, autant du côté de la formation générale que de celui de la formation spécifique.

Le choix de cours

Vous recevez à chaque session, via le système Omnivox, une proposition de choix de cours pour la session suivante. Vous devez étudier attentivement cette proposition en regard de vos résultats scolaires antérieurs et de ceux anticipés pour la session en cours. Votre choix de cours est de votre responsabilité. Vous pouvez avoir recours aux conseils de votre aide pédagogique individuel lorsque vous hésitez.

L'abandon d'un cours

L'abandon d'un cours après la date d'annulation entraîne automatiquement un échec. La note accumulée au moment de l'abandon apparaît au bulletin cumulatif ainsi que la mention échec

Les échecs

Au cours de vos études, il se peut que vous échouiez un ou plusieurs cours. Pour le Collège, l'échec d'un cours est compréhensible, mais cette situation doit demeurer exceptionnelle. Il existe donc certains règlements qui encadrent l'échec.

Conditions particulières d'admission reliées au cheminement scolaire

Le Collège met en place un ensemble de mesures destinées à favoriser le cheminement et la réussite scolaires de ses étudiants. Par contre, tout étudiant qui échoue la moitié ou plus de ses cours à une session donnée ou qui échoue un même cours plus d'une fois se verra imposer des sanctions en vertu du nouveau *Règlement intérieur relatif aux études et à la réussite scolaire* qui sera adopté en juin 2010. Ce règlement sera disponible sur le site Web du Collège.

Par ailleurs, suite à un 2^e échec d'un cours de Soins infirmiers (180.A0), le département procède à l'analyse du cheminement de l'étudiant. Une recommandation quant à l'inscription conditionnelle ou à l'exclusion est acheminée au Service de l'organisation scolaire.

La sanction des études

Pour obtenir votre diplôme d'études collégiales, vous devez réussir tous les cours prévus au programme et en plus, passer avec succès une épreuve synthèse propre au programme et une épreuve uniforme en français.

L'épreuve synthèse

Le *Règlement sur le régime des études collégiales* prévoit que l'étudiant doit se soumettre à une épreuve synthèse de programme. La réussite de cette épreuve est nécessaire pour l'obtention du DEC depuis le 1^{er} janvier 1999.

Nous vous présentons le cadre général et les objectifs de l'épreuve synthèse de programme. Dans les premières semaines de cours, vous recevrez un document plus complet qui précisera le contenu et les modalités d'organisation de cette épreuve.

Le cadre général et les objectifs

- L'épreuve synthèse de programme est rattachée au cours 180-60R-SL.

- La réussite de l'épreuve synthèse est indissociable de la réussite du cours Soins infirmiers VI. Ainsi l'étudiant devra reprendre la sixième session s'il échoue cette épreuve.
- L'épreuve est individuelle et elle sera sanctionnée par la mention *Réussite* ou *Échec* au bulletin cumulatif.
- L'épreuve synthèse est à l'image de l'examen professionnel de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec.
- L'épreuve synthèse de programme est associée à deux étapes :
 - la première étape est le dernier bloc de stage du 180-60R;
 - la deuxième étape comporte un volet écrit (examen d'intégration) et un volet pratique dont un ensemble de mises en situation similaires à l'examen du droit de pratique (ÉCOS).
- Les examens terminaux des cinq premières sessions reprennent cette formule afin de faciliter la réussite de l'épreuve synthèse de programme, à la sixième session.

L'admissibilité

Pour s'inscrire au cours porteur de l'épreuve synthèse du programme (180-60R-SL), vous devez avoir réussi les cours des cinq premières sessions, incluant les cours de la formation générale.

AUTRES RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS

En début d'année scolaire, le cégep de Saint-Laurent et l'Association étudiante vous remettent un agenda. En plus d'être un outil de planification qui peut s'avérer fort utile dans vos études, l'agenda contient une foule de renseignements sur les services offerts au Collège, sur les règles en vigueur ainsi que sur les nombreuses activités parascolaires susceptibles de vous intéresser.

En plus de votre agenda, vous pouvez consulter, à la bibliothèque ou sur le site Web du Collège, les divers règlements auxquels tout étudiant doit se conformer. Ces règles du jeu proviennent de deux sources, soit le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et le cégep de Saint-Laurent.

Vous pouvez, entre autres, consulter :

- ✓ Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel
- ✓ Règlement sur le régime des études collégiales
- ✓ Règlement intérieur relatif aux études et à la réussite scolaire
- ✓ Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA)
- ✓ Règlement intérieur relatif aux règles de vie collégiale.

Les renseignements généraux

- Le ministère de la Santé et des Services sociaux suggèrent fortement aux personnes qui font un stage en milieu hospitalier de compléter un programme de vaccination. Vous devez entreprendre le plus tôt possible les démarches nécessaires. Vous devrez présenter à la personne responsable des stages la preuve que votre vaccination est débutée pour avoir accès au stage 180-109-SL (1^{re} session). Vous devrez avoir **complété** votre vaccination pour avoir accès au stage de la troisième session (180-30J-SL).
- **Pour être accepté comme stagiaire dans un milieu clinique**, vous devez obligatoirement être inscrit au registre des étudiants de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec (OIIQ) et obtenir votre certificat d'immatriculation.
- Les informations concernant la vaccination et l'immatriculation à l'OIIQ vous seront transmises au moment de votre choix de cours.

Les frais prévisibles

- Dès le début de la première session en soins infirmiers, vous devez prévoir des frais approximatifs de 900 \$ pour l'achat de volumes, de notes de cours, de frais d'immatriculation, d'un uniforme et d'autres articles (montre à trotteuse, ciseaux, souliers blancs, stéthoscope, sarrau). Prévoir environ 300 \$ par session pour les sessions suivantes.

FORMATION GÉNÉRALE

LE CHEMINEMENT EN LITTÉRATURE (LANGUE D'ENSEIGNEMENT)

En littérature, les devis ministériels imposent une séquence de quatre cours de 60 heures chacun, laquelle se divise en deux blocs.

Le premier bloc, la formation générale commune, est composé de trois cours. Axés spécifiquement sur la littérature française et québécoise, ces cours amènent l'étudiant à maîtriser trois compétences successives. La maîtrise de ces compétences le prépare à l'épreuve ministérielle de français qui consiste en la rédaction d'une dissertation critique de 900 mots portant sur des extraits d'œuvres littéraires. Cette épreuve est obligatoire pour l'obtention du diplôme d'études collégiales.

Le deuxième bloc, la formation générale propre, compte un seul cours qui est le quatrième de la séquence. Il porte sur différents types de discours oraux et écrits. Il est offert en trois versions, GNC, GND et GNE, correspondant à trois grandes familles de programmes, donc à trois cours différents. Néanmoins, le Collège ne peut pas toujours respecter ces regroupements, et il arrive parfois que des étudiants

doivent suivre ce quatrième cours dans le cadre d'une famille autre que la leur.

Il est à noter que certains étudiants devront suivre un cours de mise à niveau en français. Ce cours leur permettra de répondre aux exigences d'entrée en lecture et en écriture au collégial. Il porte sur la structure de la phrase, le code orthographique, la structure du texte et la compréhension d'œuvres littéraires. Ce cours, d'une durée de trois heures par semaine, sera jumelé au premier cours de littérature de la séquence. Les unités rattachées au cours de mise à niveau ne sont toutefois pas prises en compte pour l'obtention du diplôme d'études collégiales.

Les deux tableaux suivants présentent le contenu et les exigences spécifiques de chacun des cours. Chaque cours est préalable au suivant.

Formation générale commune en littérature

No du cours	101	102	103
Pondération	2-2-3	3-1-3	3-1-4
Énoncé de la compétence	Analyser des textes littéraires.	Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires d'époques et de genres variés.	Apprécier des textes de la littérature québécoise d'époques et de genres variés.
Corpus	Littérature française du Moyen Âge au 19 ^e siècle inclusivement.	Littérature francophone du 20 ^e siècle.	Littérature québécoise des origines à 1979.
Genres	Récit, poésie et théâtre (deux genres).	Récit, poésie et théâtre (au moins deux).	Récit, poésie et théâtre (au moins deux).
Courants	Au moins deux courants littéraires.	Au moins deux courants littéraires.	Au moins deux tendances ou courants littéraires.
Lecture	Lire environ 600 pages : au moins deux œuvres marquantes et des extraits.	Lire environ 800 pages : au moins trois œuvres marquantes et des extraits.	Lire environ 800 pages : au moins trois œuvres marquantes et des extraits.
Rédaction	Rédiger une explication de texte de 700 mots.	Rédiger une dissertation explicative de 800 mots.	Rédiger une dissertation critique d'au moins 900 mots.
Grammaire (ajout départemental)	<ul style="list-style-type: none"> • Autocorrection ou • Nature ou fonction des mots. • Conjugaison et accord des verbes. • Participes passés : employés seuls, avec être et avec avoir. • Nature des propositions. • Ponctuation. 	<ul style="list-style-type: none"> • Autocorrection ou • Accord de « même », « quelque », « tel » et « tout ». • Accord des participes passés des verbes pronominaux et suivis d'un infinitif. • Discours direct et discours indirect. • Nature et fonction des propositions. • Ponctuation. 	Le cours prépare à l'épreuve ministérielle de français.

Formation générale propre en littérature

No du cours	GNC	GND	GNE
Familles	Sciences et techniques physiques	Sciences et techniques humaines	Arts et lettres
Programmes	Sciences de la nature Soins infirmiers Génie mécanique Technologie de l'électronique Assainissement de l'eau Environnement, hygiène et sécurité au travail Architecture Bioécologie	Sciences humaines Techniques d'intervention en loisir	Arts plastiques Musique Danse Cinéma Art dramatique Lettres Langues
Particularités	On privilégie : • le discours informatif; • l'analyse de thèmes liés à la science; • l'étude d'œuvres qui favorisent une réflexion sur le lien entre la littérature et la réalité.	On privilégie : • le discours critique; • l'analyse de thèmes liés aux sciences humaines; l'étude d'œuvres qui favorisent une réflexion sur le lien entre la littérature et l'idéologie.	On privilégie : • le discours expressif; • l'analyse de thèmes liés aux arts et aux lettres; • l'étude d'œuvres qui favorisent une réflexion sur le processus de la création.
Compétence	Produire différents types de discours oraux et écrits liés au champ d'études de l'élève.		
Corpus	Littérature québécoise de 1980 à nos jours.		
Exigences	Lire environ 800 pages. Faire au moins deux travaux écrits et un travail oral.		

LE CHEMINEMENT EN PHILOSOPHIE

En philosophie, les devis ministériels imposent une séquence de trois cours obligatoires. Comme en littérature, ces trois cours sont divisés en deux blocs. Le premier bloc, la formation générale commune, est composé de deux cours. Le premier cours (PHI 101) est une introduction à la philosophie et le deuxième (PHI 102) est une étude des grandes conceptions de l'être humain. Le deuxième bloc, la formation générale propre, est composé d'un cours : le cours d'éthique et politique (GN) qui permet à l'étudiant d'exercer sa pensée de façon critique et autonome sur un sujet d'actualité lié à son domaine d'études spécifique.

L'être humain a le pouvoir de se poser des questions. C'est ce qui lui a permis de créer des mythes, des religions, des sciences et des techniques (PHI 101). Cependant, à côté des questions pour lesquelles il est parvenu à trouver des réponses précises, il en existe d'autres plus fondamentales qui continuent d'alimenter sa recherche de sens : Que peut-il savoir? (PHI 101) D'où vient-il? Qui est-il? Pourquoi existe-t-il? (PHI 102) Comment doit-il se comporter aux niveaux individuel, social et politique? (PHI GN).

Ces questions sont des questions fondamentales. Les cours de philosophie servent de guide dans l'apprentissage de la réflexion critique et autonome. Ils ont pour objet la formation de la personne pour elle-même et en tant que citoyenne ayant un rôle politique, social et professionnel à jouer. Ils suscitent la réflexion critique et méthodique sur des questions qui préoccupent les êtres humains dans leur quête de sens et de vérité. En tant qu'êtres humains, nous jouissons à ce niveau d'un héritage précieux que notre civilisation développe et enrichit depuis plus de deux mille ans.

Les deux tableaux suivants présentent le contenu et les exigences spécifiques de chacun des cours. Chaque cours est préalable au suivant.

Formation générale commune en philosophie

No du cours	101	102
Pondération	3-1-3	3-0-3
Énoncé de la compétence	<i>Traiter d'une question philosophique.</i>	<i>Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.</i>
Époque principale étudiée	Antiquité grecque et romaine (Moyen Âge).	(Moyen Âge) Époque moderne (17 ^e et 18 ^e siècles) et contemporaine (19 ^e et 20 ^e siècles).
Thèmes principaux	Vérité et rationalité, théories de la connaissance, théories eudémonistes (bonheur), sagesse, réflexion-action, démocratie et justice, argumentation et sophistique, etc.	Le sujet humain, raison et passion, corps et esprit, liberté et déterminisme, avoir et être, vérité et apparence, individu et société, choix ou obligation, etc.
Corpus philosophique	Mythologie et cosmogonie, premiers penseurs rationnels (Présocratiques); les Sophistes, Socrate, Platon, Aristote, Écoles post-aristotéliennes (stoïcisme, scepticisme, épicurisme, etc.).	Rationalisme (Descartes), empirisme (Hume), théories politiques et état de nature (Rousseau, Hobbes), socialisme (Marx), nihilisme (Nietzsche), l'inconscient (Freud), existentialisme (Sartre), etc.
Méthodologie	Principes de logique formelle et informelle (logique discursive), structure de l'argumentation (identification de la thèse et des idées principales), concepts et définitions, erreurs d'argumentation (sophismes).	Retour sur les acquis du premier cours : logique informelle; thème, thèse et arguments; exercices méthodologiques sur le commentaire, la comparaison et la critique.
Travaux	Lectures, analyses de textes, résumés (synthèses), exercices de logique et exercices méthodologiques, rédaction de textes argumentatifs, discussions en classe (expression claire de la pensée et réfutation).	Lectures, analyses de textes, résumés (synthèses), exercices de rédaction de commentaires et de comparaison, exercices de réfutation, discussions en classe.
Épreuve finale	Texte argumentatif de 700 mots.	Commentaire critique ou comparaison critique de 800 mots (3 h en classe).

Formation générale propre en philosophie

No du cours	GNC	GND	GNE
Pondération	3-0-3		
Familles	Sciences et techniques physiques	Sciences et techniques humaines	Arts et lettres
Programmes	Sciences de la nature Soins infirmiers Génie mécanique Technologie de l'électronique Assainissement de l'eau Environnement, hygiène et sécurité au travail Architecture Bioécologie	Sciences humaines Techniques d'intervention en loisir	Arts plastiques Musique Danse Cinéma Art dramatique Lettres Langues
Particularités	Problématiques contemporaines associées aux sciences et techniques physiques : l'homme et la technique, contrôle des productions humaines (ordinateurs, robotique, clonage, etc.), environnement, la moralité de la science, etc.	Problématiques contemporaines associées aux sciences et techniques humaines : codes déontologiques, éthique médicale (euthanasie, clonage, avortement, suicide), liberté de culte, législation et droits de la personne, vivre avec soi et les autres, environnement, etc.	Problématiques contemporaines associées aux arts et lettres : censure, plagiat, droits d'auteurs, liberté du créateur, moralité, l'art et la société, marginalité, respect, etc.
Énoncé de la compétence	<i>Porter un jugement sur des problèmes éthiques et politiques de la société contemporaine.</i>		
Époque	Époque contemporaine (actualité).		
Corpus philosophique	Introduction aux grandes théories éthiques : déontologie (Kant); casuistique (Aristote); utilitarisme (Bentham et Mill) et aux théories politiques (Rousseau, Hobbes, Locke, Marx, Harendt, Rawls, Taylor, etc.). Ces théories sont encore utilisées aujourd'hui dans les comités d'éthique et dans les réflexions sociales et politiques et servent de repères.		
Méthodologie	Résolution de problèmes et réflexion actuelle, autonome et critique.		
Travaux	Études de cas, application aux champs d'études des étudiants. Lectures, analyses, résumés (synthèses), rédactions, discussions en classe et exposés, séminaires.		
Épreuve finale	Dissertation (étude de cas) de 900 mots (3 h en classe). Compétence visée : exercice autonome et critique de la pensée.		

LE CHEMINEMENT EN ÉDUCATION PHYSIQUE

L'enseignement de l'éducation physique au collégial vise le développement de la personne pour elle-même ainsi que l'adoption de comportements responsables en matière de santé et de mieux-être.

Principes

1. À travers la pratique de l'activité physique, l'étudiant est amené à prendre en charge sa santé. La formation en éducation physique lui permet de s'approprier des concepts et des connaissances validés et de les appliquer méthodiquement à des activités physiques porteuses de saines habitudes de vie.
2. Plus l'exercice physique est efficace, plus la propension à exercer une activité physique est élevée. La démarche d'apprentissage en éducation physique permet à l'étudiant d'améliorer ses aptitudes à pratiquer une activité physique et de prendre conscience des facteurs ayant contribué à augmenter sa motivation et sa persévérance.
3. Par le maintien ou l'amélioration de sa condition physique de même que par la pratique raisonnable de l'activité physique, l'étudiant est amené à saisir les liens à l'oeuvre entre une activité physique efficace et la santé.
4. Par les plaisirs et le mieux-être ressentis dans les activités physiques, l'étudiant est incité à diffuser dans son milieu les connaissances et les comportements acquis en matière de santé et de saines habitudes de vie.

Séquence des objectifs et des standards

Les trois ensembles en éducation physique correspondent à une séquence d'apprentissage. Au Collège, le premier est préalable aux deux suivants.

Le premier ensemble traite des rapports entre une bonne santé et la pratique de l'activité physique associée à de saines habitudes de vie. L'étudiant expérimente une ou quelques activités physiques qu'il met en relation avec ses capacités, ses besoins, ses motivations, ses habitudes de vie et ses connaissances en matière de prévention, de manière à faire un choix pertinent et justifié d'activités physiques.

Le deuxième ensemble a trait au processus d'amélioration de l'efficacité par l'intermédiaire d'une démarche par objectifs, et ce, dans le contexte d'une activité sportive, de conditionnement physique ou de plein air. Dans ce cadre, l'étudiant doit faire un relevé initial et évaluer ses habiletés et ses attitudes dans la pratique d'une activité physique, se fixer des objectifs et interpréter les progrès faits afin de s'améliorer.

Le troisième ensemble vise à amener l'étudiant à intégrer la pratique de l'activité physique à son mode de vie, notamment par une meilleure gestion des facteurs facilitant cette intégration. Les acquis des deux premiers ensembles sont appliqués, d'une part, à l'intérieur d'une pratique efficace de l'activité physique dans une perspective de santé et, d'autre part, à travers la conception, l'exécution et l'évaluation d'un programme personnel d'activités physiques sous la supervision du professeur. De plus, les heures allouées au travail personnel permettent à l'étudiant d'achever l'exécution de son programme personnel.

Formation en éducation physique

No du cours	Ensemble 1 (101)	Ensemble 2 (102)	Ensemble 3 (103)
Pondération	1-1-1	0-2-1	1-1-1
Énoncé de la compétence	<i>Analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé.</i>	<i>Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.</i>	<i>Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.</i>
Choix d'activités physiques	<ul style="list-style-type: none"> • Conditionnement physique et détente • Aquaforme • Badminton • Danse aérobie • Hockey • Musculation • Natation • Patinage • Volley-ball 	<ul style="list-style-type: none"> • Conditionnement physique et détente • Badminton • Flag-football • Hockey • Musculation • Natation • Patinage • Randonnée pédestre • Volley-ball 	<ul style="list-style-type: none"> • Natation • Conditionnement physique et détente • Badminton • Cyclotourisme • Danse aérobie • Hockey • Musculation • Patinage • Volley-ball

ÉDUCATION PHYSIQUE ♦ DESCRIPTIF DES COURS

* Le Collège se réserve le droit d'annuler un cours d'éducation physique lors d'une session où il n'y aurait pas un nombre suffisant d'inscriptions.

ENSEMBLE 1 : SANTÉ ET ACTIVITÉ PHYSIQUE

Analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé. Les cours de cet ensemble portent sur le rapport entre la condition physique, un mode de vie sain et actif et la santé. L'étudiant doit expérimenter une ou quelques activités physiques et les mettre en relation avec ses capacités d'adaptation à l'effort, ses besoins de changement ou de maintien de sa condition physique, sa motivation, ses habitudes de vie et les connaissances en matière de prévention de manière à faire un choix pertinent et justifié d'activités physiques.

L'étudiant peut sélectionner le cours de son choix, et ce, peu importe le (s) cours suivi (s) lors des autres ensembles.

Tous les cours sont mixtes, et leur pondération est de 1-1-1.

109-605-02

AQUAFORME

Séance de conditionnement physique aquatique sur musique. Ce cours comprend des exercices d'activation, d'aérobic, de flexibilité et de tonification musculaire. Ce cours s'adresse à tous les niveaux de nageurs. Une séance de deux heures par semaine.

109-610-02

CONDITIONNEMENT PHYSIQUE EN MILIEU AQUATIQUE

Séance de deux heures de conditionnement physique à la piscine. Ce cours comprend diverses activités (natation, conditionnement varié, aquaforme, aquajogging, waterpolo, etc.) qui favorisent une mise en forme générale ainsi qu'un survol des styles de nage suivants : crawl, brasse, dos crawlé. Ce cours s'adresse à tous les niveaux de nageurs.

109-620-02

HOCKEY

Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage des différents gestes techniques (patinage, passes, tirs, contrôle de la rondelle, etc.) et des principaux éléments tactiques du hockey. L'étudiant doit fournir ses patins et son bâton. L'équipement complet est obligatoire et il peut être fourni par le Collège, mais en nombre limité. Ce cours s'adresse à ceux qui savent patiner. Les joueurs de niveau supérieur doivent s'attendre à jouer selon le niveau du groupe.

109-630-02

VOLLEY-BALL

Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage des gestes techniques et des éléments tactiques de base du volley-ball. Ce cours s'adresse à tous les niveaux de joueurs. Les joueurs de niveau supérieur doivent s'attendre à jouer selon le niveau du groupe.

109-640-02

CONDITIONNEMENT PHYSIQUE ET DÉTENTE

Une séance de deux heures par semaine. Ce cours comprend une partie de conditionnement physique (ex. : jogging, marche rapide, exercices de musculation et de flexibilité, sports et activités physiques) et une partie de détente (relaxation progressive, visualisation, respiration profonde et autres techniques de relaxation).

109-645-02

DANSE AÉROBIE

Ce cours permet d'expérimenter les concepts de base d'un entraînement aérobic et musculaire en tenant compte de sa propre condition physique et de sa santé. Les enchaînements de mouvements se font sur des musiques rythmées et ils sont adaptés pour chacun. Ce cours comportera des laboratoires d'expérimentation de différentes méthodes de danse aérobic (par exemple : danse aérobic classique, danse aérobic avec saut, danse aérobic avec steppe, aérobic.).

109-650-02

MUSCULATION

Deux séances d'une heure par semaine. Se familiariser avec l'entraînement en salle de musculation. Progression individuelle lors de l'expérimentation de quatre programmes d'entraînement de base. Évaluation de la condition physique.

109-670-02

BADMINTON

Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage des gestes techniques et des éléments tactiques de base du badminton. Ce cours s'adresse à tous les niveaux de joueurs.

109-690-02

PATINAGE

Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage des différents gestes techniques du patinage avant et arrière : départ, arrêt, virage, croisement, pivot, etc. Ce cours s'adresse à ceux qui désirent s'initier au patinage. L'étudiant doit fournir ses patins.

109-695-02

SPORTS COLLECTIFS

Séance de deux heures par semaine. Apprentissage des fondamentaux (rôle du porteur de ballon, rôle du défenseur, construction d'une structure de jeu, etc.) applicables à la plupart des sports collectifs. Exemples de sports collectifs pratiqués : basketball, handball, hockey cosm, soccer, kinball, volleyball, etc.

ENSEMBLE 2 : EFFICACITÉ ET ACTIVITÉ PHYSIQUE

Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique. Les cours du second ensemble concernent le processus d'amélioration de l'efficacité dans la pratique d'une activité physique, par l'intermédiaire d'une démarche de planification et d'application par objectifs, et ce, dans le contexte d'une activité sportive d'expression ou de plein air. Dans ce cadre, l'étudiant doit faire un relevé initial et évaluer ses habiletés et ses attitudes dans la pratique d'une activité physique, se fixer des objectifs, expérimenter une démarche visant l'amélioration de ses habiletés motrices, des techniques ou des stratégies complexes et interpréter les progrès réalisés.

L'étudiant peut sélectionner le cours de son choix, et ce, peu importe le (s) cours suivi (s) lors des autres ensembles.

Tous les cours sont mixtes et leur pondération est de 0-2-1.

109-705-02

FLAG-FOOTBALL

(Cours offert à l'automne seulement)

Deux séances de deux heures par semaine pendant une demi-session (août, septembre et octobre). Sport collectif où l'étudiant apprend à appliquer les stratégies du football canadien tout en limitant les risques de blessures au minimum puisqu'il se pratique sans aucun contact physique. Aucune expérience n'est requise autre que le désir de pratiquer un sport collectif en plein air.

109-710-02

NATATION

Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage et perfectionnement technique des styles suivants : crawl, brasse, dos crawlé. Ce cours s'adresse à tous les niveaux de nageurs.

109-720-02

HOCKEY

Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage et perfectionnement des différents gestes techniques (patinage, passes, tirs, contrôle de la rondelle, etc.) et des principaux éléments tactiques du hockey. L'étudiant doit fournir ses patins et son bâton. L'équipement complet est obligatoire et il peut être fourni par le Collège, mais en nombre limité. Ce cours s'adresse à ceux qui savent patiner. Les joueurs de niveau supérieur doivent s'attendre à jouer selon le niveau du groupe.

109-730-02

VOLLEY-BALL

Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage et perfectionnement des techniques et des tactiques de base du volley-ball afin d'avoir un niveau de jeu intéressant. Ce cours s'adresse à tous les niveaux de joueurs. Les joueurs de niveau supérieur doivent s'attendre à jouer selon le niveau du groupe.

109-740-02

CONDITIONNEMENT PHYSIQUE ET DÉTENTE

Une séance de deux heures par semaine. Ce cours comprend une partie de conditionnement physique (ex. : jogging, marche rapide, exercices de musculation et de flexibilité, sports et activités physiques) et une partie de détente (relaxation progressive, visualisation, respiration profonde et autres techniques de relaxation).

109-750-02

MUSCULATION

Deux séances d'une heure par semaine. Apprendre les principes d'entraînement visant l'efficacité et la sécurité. Expérimenter la plupart des exercices accessibles avec l'équipement de la salle de musculation. Formuler des objectifs personnels. Elaborer un programme personnel d'entraînement. Progression individuelle où l'étudiant doit démontrer son efficacité à exécuter correctement les exercices et à appliquer la progression de la méthode d'entraînement choisie.

109-760-02

PLONGÉE SOUS-MARINE

Dix cours de trois heures et une possibilité de certification en eau naturelle par la suite (certification PADI qui implique des coûts supplémentaires). Cette certification en eau naturelle est nécessaire à ceux qui désireront plonger de façon autonome, mais non obligatoire à la réussite du cours. Notions étudiées : Principes de base de la plongée ; principes physiques des effets de la pression ambiante sur le corps et techniques de base reliées à une plongée sécuritaire. Coût : 55 \$ pour la location de l'équipement spécialisé (veste, détendeur, ceinture de poids, cylindres d'air comprimé). Les étudiants doivent savoir nager pour participer au cours.

109-770-02

BADMINTON

Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage et perfectionnement des gestes techniques et des éléments tactiques de base du badminton. Ce cours s'adresse à tous les niveaux de joueurs.

109-785-02

RANDONNÉE PÉDESTRE

Lorsque le cours se donne à la session d'automne

Cinq cours de trois heures précédant une randonnée de deux jours (samedi et dimanche) à la fin du mois de septembre. Notions étudiées : comment choisir un parcours de randonnée, comment marcher efficacement en montagne, comment s'habiller pour la marche en montagne, comment sélectionner

l'équipement pour la randonnée pédestre et le camping rustique, etc. L'étudiant doit posséder des bottes de marche, un sac à dos, une tente et un sac de couchage. Coût : 50 \$ à 60 \$ pour le transport en autobus, les frais de camping et le droit d'accès aux pistes de randonnée. Les étudiants doivent obtenir un résultat de trois paliers ou plus au test de course navette pour participer à ce cours.

Lorsque le cours se donne à la session d'hiver

Cinq cours de trois heures et une randonnée de deux jours (samedi et dimanche) à la fin du mois de février. Notions étudiées : les différentes tâches au campement, l'application des principes « Sans Traces », comment marcher efficacement en montagne selon différents types de condition extérieure, l'alimentation à privilégier en hiver et selon le type de déplacement, comment s'habiller lors d'une randonnée hivernale efficacement et à faible coût, comment sélectionner l'équipement pour ce type de randonnée et vivre une expérience agréable en camping rustique (diverses options vous seront proposées), etc. L'étudiant doit posséder des bottes de marche, un sac à dos de 35L ou plus et un sac de couchage adéquat (selon l'option de la nuitée choisie). Coût : 45 \$ pour le transport en autobus, les frais de camping et le droit d'accès aux pistes de randonnée. Ce prix n'inclut pas la location de certains équipements selon chaque individu ni la nourriture pour toute la fin de semaine. Ce coût supplémentaire variera d'un individu à l'autre et selon le choix des menus de son équipe. Les étudiants doivent obtenir un résultat de 3 paliers ou plus au test de course navette pour participer à ce cours.

109-790-02

PATINAGE

Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage et perfectionnement des différents gestes du patinage avant et arrière : départ, arrêt, virage, croisement, pivot, etc. Ce cours s'adresse à ceux qui désirent s'initier au patinage. L'étudiant doit fournir ses patins.

ENSEMBLE 3 : AUTONOMIE ET ACTIVITÉ PHYSIQUE

Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé. Les cours du troisième ensemble visent à amener l'étudiant à intégrer à son mode de vie une activité physique de façon à en retirer les effets bénéfiques sur sa condition et sa santé, notamment par une meilleure gestion des facteurs facilitant cette intégration. D'une part, pendant les heures-contact, l'étudiant applique les acquis des deux premiers ensembles par une pratique régulière et suffisante de l'activité physique, dans une perspective de santé, et par la planification, la réalisation et l'évaluation d'un programme personnel d'activités physiques. D'autre part, l'étudiant a l'occasion de mettre en pratique et de valider ce programme sous la supervision de son professeur. De plus, les heures allouées au travail personnel permettent à l'étudiant de réaliser des travaux théoriques, d'améliorer son niveau de pratique de l'activité physique et d'acquiescer de saines habitudes de vie.

L'étudiant peut sélectionner le cours de son choix, et ce, peu importe le (s) cours suivi (s) lors des autres ensembles.

Tous les cours sont mixtes et leur pondération est de 1-1-1.

109-910-02

NATATION

Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage et perfectionnement technique des styles suivants : crawl, brasse, dos crawlé à l'aide d'un entraînement individuel et par équipe. Ce cours s'adresse à tous les niveaux de nageurs.

109-920-02

HOCKEY

Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage et perfectionnement des principaux gestes techniques (patinage, passes, tirs, contrôle de la rondelle, etc.) et des principaux éléments de jeu d'équipe du hockey. L'étudiant doit fournir ses patins et son bâton. L'équipement complet est obligatoire et il peut être fourni par le Collège, mais en nombre limité. Ce cours s'adresse à ceux qui savent patiner. Les joueurs de niveau supérieur doivent s'attendre à jouer selon le niveau du groupe.

109-930-02

VOLLEY-BALL

Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage et perfectionnement des gestes techniques et des éléments tactiques de base du volley-ball afin d'avoir un niveau de jeu intéressant. Ce cours s'adresse à tous les niveaux de joueurs. Les joueurs de niveau supérieur doivent s'attendre à jouer selon le niveau du groupe.

109-940-02 (A-H) CONDITIONNEMENT PHYSIQUE ET DÉTENTE

Une séance de deux heures par semaine. Ce cours comprend une partie de conditionnement physique (ex. : jogging, marche rapide, exercices de musculation et de flexibilité, sports et activités physiques) et une partie de détente (relaxation progressive, visualisation, respiration profonde et autres techniques de relaxation).

109-945-02

Prise en charge de ses apprentissages dans une perspective d'amélioration et de perfectionnement de l'entraînement aérobie et musculaire sur de la musique rythmée. Ce cours comportera des laboratoires d'expérimentation de différentes méthodes d'entraînement en groupe (par exemple : danse aérobie classique, danse aérobie avec saut, danse aérobie avec steppe, aérobix) et sera directement lié à la création et à la planification d'une séance d'activité physique rythmée. L'étudiant sera amené à préparer et à réaliser une séance d'activités de groupe vers la fin de la session.

109-950-02

Deux séances d'une heure par semaine. Élaboration et application d'un programme personnel d'entraînement. Apprendre à gérer un programme personnel d'entraînement en salle de musculation. Réaliser des objectifs personnels selon ses besoins et ses intérêts dans une perspective de santé et d'efficacité.

109-970-02

Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage et perfectionnement des gestes techniques et des éléments tactiques de base du badminton. Ce cours s'adresse à tous les niveaux de joueurs.

DANSE AÉROBIE**MUSCULATION****BADMINTON****109-980-02****(Cours offert à l'hiver seulement)**

Randonnée cycliste en petits groupes. Notions de sécurité, de techniques de route, d'inspection mécanique, d'achat et d'entretien d'équipement. Élaboration et application d'un programme personnel d'entraînement durant les mois de février, mars et avril. Randonnée d'une journée (65 km) et une autre de deux jours (65 à 85 km par jour) au mois de mai. Séances théoriques de deux heures par semaine durant quatre semaines. L'étudiant doit fournir une bicyclette en bon état (10 vitesses minimum). Coût : 50 \$ pour l'hébergement et deux repas. Les étudiants doivent obtenir un résultat de 5 paliers ou plus au test de course navette pour participer à ce cours.

109-990-02

Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage des différents gestes du patinage avant et arrière : départ, arrêt, virage, croisement, pivot, etc. Ce cours s'adresse à ceux qui désirent s'initier au patinage. L'étudiant doit fournir ses patins.

CYCLOTOURISME**PATINAGE****LE CHEMINEMENT EN ANGLAIS (LANGUE SECONDE)**

La formation générale en anglais, langue seconde, a pour but d'amener l'étudiant à maîtriser davantage la langue et à s'ouvrir à une autre culture. Appelé à communiquer dans un monde où la connaissance de l'anglais a une grande importance, l'étudiant devra acquérir des habiletés de communication pratiques ayant trait à des situations de travail ou à des études supérieures.

Pour répondre aux divers besoins d'apprentissage des étudiants du collégial, les deux ensembles de cours en anglais, langue seconde, sont répartis selon quatre niveaux. Pour chaque niveau, les deux cours sont conçus en séquence de façon à ce que les acquis liés au premier cours demeurent implicites dans les standards du deuxième cours.

Le premier cours, celui de la formation générale commune à tous les programmes d'études, a pour objet le passage à un niveau supérieur de

maîtrise de la langue anglaise. Il propose une variété de thèmes et de situations qui demandent une compréhension plus profonde que celle qui est exigée à l'ordre d'enseignement secondaire et qui conduisent à des communications impliquant un enrichissement du vocabulaire et une plus grande précision grammaticale.

Le deuxième cours, celui de la formation propre aux programmes, porte sur la consolidation de la compétence acquise en formation générale commune, tout en l'enrichissant d'éléments particuliers correspondant au champ d'études de l'étudiant. Bien que les quatre éléments de la compétence soient enseignés, on porte une attention particulière aux habiletés langagières exigées des étudiants selon leur programme, c'est-à-dire qu'on y consacre plus de temps et d'activités et qu'on y accorde une plus grande valeur lors de l'évaluation.

Classement en anglais

Pour répondre aux divers besoins d'apprentissage des étudiants du collégial, les deux ensembles de cours sont répartis selon quatre niveaux. Pour classer les nouveaux étudiants, le Collège utilise un système de **classement en deux étapes**, mis sur pied et géré par le Département de langues.

1. Lorsque l'étudiant se présente pour faire son choix de cours, il subit un premier test qui évalue principalement sa **compréhension**. Le résultat obtenu permet de l'orienter vers un niveau de cours.
2. Ce classement est toutefois provisoire et doit être confirmé par une seconde étape d'évaluation qui a lieu à la première semaine de la session. Au premier cours, le professeur organise des activités destinées à évaluer l'**expression orale** et l'**expression écrite** de ses étudiants. Suite à une appréciation globale des capacités d'un étudiant, il peut recommander son changement de niveau. L'étudiant doit alors se présenter au coordonnateur du département pour une dernière vérification et, s'il y a lieu, celui-ci informe le Collège du changement de niveau.

Il va sans dire que l'étudiant **doit être présent** à chacune des étapes de l'épreuve de classement et collaborer pour permettre une juste évaluation de ses capacités. En outre, il est essentiel que l'étudiant passe le test de façon honnête. En effet, tout reclassement ultérieur peut engendrer des retards dans le cheminement scolaire.

Formation en anglais langue seconde

		100	GNA
		Formation générale commune	Formation générale propre
Niveau 1	Énoncé de la compétence	<i>Comprendre et exprimer des messages simples en anglais</i>	<i>Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.</i>
	Compétences visées à la fin de la session	Capacité, à partir de sujets familiers, concrets et pragmatiques : <ul style="list-style-type: none"> de dégager le sens d'un texte d'intérêt général d'environ 500 mots; de rédiger un court texte d'environ 200 mots; de dégager le sens d'un message oral simple d'au moins 3 minutes; de s'exprimer oralement pendant environ 2 minutes. 	Capacité : <ul style="list-style-type: none"> de dégager le sens d'un texte authentique d'environ 500 mots lié à son champ d'études; de rédiger un court texte d'environ 200 mots lié à son champ d'études; de dégager le sens d'un message oral simple d'environ 3 minutes; de s'exprimer oralement dans une communication intelligible d'environ 2 minutes liée à son champ d'études.
		101	GNS ou GNT
Niveau 2	Énoncé de la compétence	<i>Communiquer en anglais avec une certaine aisance.</i>	<i>Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève. [Répartition selon les programmes d'études]</i>
	Compétences visées à la fin de la session	Capacité : <ul style="list-style-type: none"> de dégager le sens d'un texte clair d'intérêt général d'environ 750 mots; de rédiger un texte clair et cohérent d'environ 300 mots sur un sujet familier; de dégager le sens d'un message oral authentique d'environ 5 minutes; de s'exprimer oralement dans une communication intelligible, structurée et cohérente d'environ 3 minutes à partir d'un sujet d'intérêt général. 	Capacité : <ul style="list-style-type: none"> de dégager le sens d'un texte clair d'environ 750 mots lié à son champ d'études; de rédiger un texte clair et cohérent d'environ 300 mots lié à son champ d'études; de dégager le sens d'un message oral authentique d'environ 5 minutes; de s'exprimer oralement dans une communication intelligible, structurée et cohérente d'environ 3 minutes sur un sujet lié à son champ d'études.

		102	GPS ou GPT
Niveau 3	Énoncé de la compétence	<i>Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.</i>	<i>Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève. [Répartition selon les programmes d'études]</i>
	Compétences visées à la fin de la session	Capacité : <ul style="list-style-type: none"> de dégager les éléments pertinents d'un texte authentique d'environ 1000 mots à portée socioculturelle ou littéraire; de rédiger un texte clair, structuré et cohérent d'environ 400 mots sur une question à portée socioculturelle ou littéraire; de dégager le sens d'un message oral authentique à portée socioculturelle ou littéraire d'environ 7 minutes; de s'exprimer oralement un message clair et cohérent d'environ 5 minutes sur des sujets à portée socioculturelle ou littéraire. 	Capacité : <ul style="list-style-type: none"> de dégager les éléments pertinents d'un texte authentique d'environ 1000 mots lié à son champ d'études; de produire des communications écrites d'environ 500 mots liées à son champ d'études, accessibles à un non-expert; de dégager le sens d'un message oral d'environ 7 minutes lié à son champ d'études; de produire un message oral de 5 à 8 minutes lié à son champ d'études.
		103	GPA
Niveau 4	Énoncé de la compétence	<i>Traiter en anglais d'œuvres littéraires et de sujets à portée sociale ou culturelle.</i>	<i>Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.</i>
	Compétences visées à la fin de la session	Capacité : <ul style="list-style-type: none"> de présenter oralement une analyse claire, cohérente et structurée d'au moins 6 minutes d'une production socioculturelle ou littéraire; de rédiger une analyse claire, cohérente et structurée d'au moins 600 mots d'une œuvre littéraire en version originale anglaise ou d'un thème à portée socioculturelle. 	Capacité : <ul style="list-style-type: none"> de communiquer un message de 6 à 9 minutes lié à son champ d'études et accessible à un non-expert; d'analyser des textes complexes d'au moins 1000 mots liés à son champ d'études; de rédiger un texte d'au moins 600 mots lié à son champ d'études et accessible à un non-expert; de transmettre un message à partir de sources en français.

LES COURS COMPLÉMENTAIRES

La formation menant au diplôme d'études collégiales comprend deux cours complémentaires totalisant 90 heures. Ces cours visent à mettre l'étudiant en contact avec d'autres domaines du savoir que ceux qui caractérisent la formation spécifique de son programme d'études.

Les étudiants du programme Soins infirmiers peuvent choisir parmi les cours suivants.

COURS COMPLÉMENTAIRES ♦ DESCRIPTIF DES COURS

Le Collège se réserve le droit d'annuler un cours complémentaire lors d'une session où il n'y aurait pas un nombre suffisant d'inscriptions.

145-GPA-SL (A)**EXPLORATION DE LA NATURE**

Le cours Exploration de la nature permet à l'étudiant de prendre contact avec la nature en appliquant la démarche scientifique. Il sera donc en mesure de mieux comprendre les liens d'interdépendance entre l'être humain et l'environnement naturel. En équipe avec ses pairs, il abordera la diversité des êtres vivants, leurs relations mutuelles et leurs relations avec les composants non vivants du milieu naturel. Il vivra une immersion en milieu naturel durant une fin de semaine et lors de quelques excursions et visites plus brèves dans le cadre de l'horaire normal de cours. À ces occasions il devra respecter des protocoles et utiliser des instruments de collecte de données. Il présentera, en équipe, ses résultats oralement et par écrit. L'ensemble du processus sera discuté et évalué en groupe à la fin des activités.

202-GPA-SL (H)**ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX**

Ce cours de science pour les non-scientifiques sera organisé autour de concepts-clés en science : la radiation, l'eau, l'air et l'énergie. Il présentera de façon rigoureuse des notions scientifiques, tout en s'efforçant de les rendre accessibles. L'étudiant sera amené à connaître les aspects positifs et négatifs des développements technologiques et à prendre conscience des impacts environnementaux. Le but ultime de ce cours étant évidemment qu'une personne bien informée est un citoyen responsable.

203-GPB-SL (A – H)**INTRODUCTION À L'ASTRONOMIE**

Ce cours transportera les étudiants dans un séjour d'exploration de Mercure à Pluton, de la Voie lactée à Andromède, de la théorie du Big Bang aux trous noirs. Il visera à informer les étudiants, non seulement sur les bases fondamentales de l'astronomie, mais aussi sur les plus récentes découvertes de la cosmologie. Les différentes missions spatiales portant sur l'exploration de notre système solaire seront étudiées, ainsi que les projets futurs visant à la recherche de vie extraterrestre. De plus, ce cours qualitatif offrira aux étudiants l'opportunité d'apprendre et de débattre sur la place de l'humain dans l'univers, lors d'une étude de l'astrobiologie et de l'évolution de la vie sur la terre.

243-GPB-SL (A – H)**LES TECHNOLOGIES D'AUJOURD'HUI, CELLES DE DEMAIN ET LEURS ENJEUX**

Ce cours permettra de comprendre les enjeux de la technologie d'aujourd'hui et de demain, afin de prendre des décisions plus éclairées et responsables, tant individuellement (comme consommateur) que collectivement (comme citoyen). Y seront présentés :

- 1- les bases des systèmes d'énergie;
- 2- les grands systèmes de télécommunications;
- 3- les technologies de l'information, l'évolution probable de la domotique et de la robotique;
- 4- les fondements technologiques et l'évolution de la nanotechnologie;
- 5- l'interdépendance des diverses technologies avec la science, l'économie et la société.

340-GPC-SL (A)**LA PHILOSOPHIE DE L'ENVIRONNEMENT**

Le progrès scientifique et technologique, joint à l'industrialisation ont bouleversé et métamorphosé radicalement l'environnement, et ce, au point que plusieurs s'inquiètent aujourd'hui pour l'avenir de l'espèce humaine et de la nature en général. Le but de ce cours consistera, dans un premier temps, à comprendre comment la relation de l'homme avec la nature s'est sensiblement modifiée depuis l'époque Moderne et comment cette modification permet

d'expliquer, en partie, les problèmes que le surdéveloppement a occasionnés dans notre environnement. Dans un deuxième temps, après avoir analysé l'idéologie sous-jacente à la science et à la technologie, nous nous interrogerons sur la responsabilité que nous avons envers les êtres non humains de même qu'envers les futures générations. Enfin, après avoir identifié certains problèmes environnementaux actuels, nous réfléchirons sur les enjeux qu'ils suscitent et les solutions possibles que l'on pourrait y apporter en se référant principalement à deux courants philosophiques importants, le courant environnementaliste en général et celui de l'écologie profonde qui exige un dépassement de la perspective anthropocentriste et humaniste.

340-GPD-SL (H)**PHILOSOPHIE DE L'ART**

Ce cours a pour but d'initier une réflexion sur l'art et sur les arts qui met l'accent sur les principaux problèmes qui relèvent de la production artistique contemporaine, tels que la commercialisation de l'art et l'apparition de l'art de masse, son uniformisation et sa reproductibilité technique, son émancipation par rapport à toute règle, son impact politique et social, le scepticisme et l'incompréhension qu'elle génère dans le public, etc. Une introduction aux principales théories philosophiques sur l'art qui ont marqué la pensée occidentale permettra de mieux vous situer face à ces questions ainsi qu'à cerner l'originalité de la production artistique contemporaine.

360-GPD-SL (H)**AMÉRIQUE, ENJEUX ET DÉBATS**

Ce cours permettra de comprendre la société nord-américaine dans une perspective globale et à l'analyser selon les diverses sciences humaines (anthropologie, économie, histoire, géographie, psychologie, sciences politiques et sociologie). L'approche sera chronologique et/ou thématique. En partant de problèmes de criminalité, en passant par les différents systèmes politiques existants et les diversités religieuses, la société nord-américaine, qui comprend le Mexique, les États-Unis, le Canada et le Québec, sera analysée afin d'être mieux comprise par les étudiants.

360-GPE-SL (A)**MONTRÉAL UNDERGROUND ET MÉCONNU**

Par l'originalité des thèmes et la pédagogie vivante du cours, les étudiants reconnaissent rapidement l'apport des sciences humaines dans la compréhension de phénomènes urbains et sociaux tantôt cachés, tantôt méconnus. En tenant constamment en éveil leur curiosité et par le contact le plus direct possible avec des réalités souvent occultées, ils s'ouvrent à la diversité de la vie montréalaise. Le cours s'intéresse à la marginalité de certains styles de vie adoptés volontairement ou non par une part de la population montréalaise. Il approche des phénomènes dont les étudiants connaissent l'existence, sans nécessairement en comprendre la complexité.

Exemples de thématiques pouvant être abordées :

- *Graffiti et poésie urbaine : l'expression de la marge*
- *Art visuel underground; de la rue au musée*
- *Des nomades anonymes : l'itinérance à Montréal*
- *Religions et lieux de culte : de l'église à la mosquée*
- *D'un quartier à l'autre : de la pauvreté à la richesse*
- *Transport et écologie urbaine : métro, boulot, dodo*

360-GPF-SL (A)**ACTUALITÉ INTERNATIONALE**

Le cours Actualité internationale favorise l'exercice d'un regard informé, critique et nuancé sur les phénomènes internationaux. En misant sur l'apport de plusieurs disciplines et théories en sciences humaines, sur la confrontation des points de vue et sur l'examen des différents traitements médiatiques d'une même réalité, le cours permet d'aborder avec une certaine rigueur et une certaine profondeur toute la complexité des enjeux reliés à l'actualité internationale.

510-GPA-03 (H)**INITIATION AU DESSIN**

Dans ce cours, l'étudiant devra réaliser une production graphique par l'utilisation de procédés simples de dessin. Pour cela il y aura :

- 1- identification des différents types et différentes approches du dessin (observation, mémorisation et imagination; approche linéaire, de plans ou de valeurs) et utilisation des principaux éléments de la langue plastique;
- 2- expérimentation des divers éléments du dessin: le point, la ligne, la masse, les valeurs, les textures, le modelé, la perspective;
- 3- application des règles élémentaires de la composition : les approches et les modes d'organisation d'une image.

510-GPC-SL (A)**INITIATION À LA PEINTURE**

Le cours complémentaire intitulé Initiation à la peinture s'adresse à tous les étudiants intéressés par les techniques de peinture. À partir d'exercices pratiques et progressifs, l'étudiant développera une compréhension du langage chromatique et de son incidence sur son environnement. Il acquerra une habileté dans les divers procédés picturaux et, à partir d'une terminologie appropriée, il saura porter un regard critique sur son travail ainsi que sur celui des autres.

530-GPK-SL (A)**CINÉMA HOLLYWOODIEN**

Le cours proposé correspond à la culture des étudiants : ils aiment le cinéma américain, et c'est souvent le seul qu'ils connaissent. L'objectif de ce cours est de leur expliquer la mécanique du cinéma de consommation courante (et ses limites). Les étudiants intégreront certains apprentissages comme la structure des récits et les fonctions des personnages pour mieux comprendre ce que propose le cinéma de divertissement. Ils apprendront à devenir critiques face à la mise en scène spectaculaire des films hollywoodiens.

530-GPM-SL (H)**CINÉMA DE LA RÉALITÉ**

Le cinéma de la réalité devrait concerner tous les étudiants, dans la mesure où il vise à leur faire prendre conscience qu'il y a autant de mise en scène (ou de manipulation) dans le documentaire et le reportage que dans le cinéma de fiction. Ce cours en communication permettra de distinguer l'information, l'éditorial ou la propagande, et surtout de comprendre le processus du constat, de l'analyse et de l'intervention. Bref, l'étudiant dégagera les types de mise en scène pour mieux cerner les types de discours.

550-GPA-03 (A – H)**INSTRUMENT PIANO**

Dans ce cours, l'étudiant apprendra à jouer du piano. Il apprendra à lire la musique : les accords, les mélodies et les rythmes. Il sera capable à la fin du cours de jouer en solo ou en duo une pièce classique, populaire, blues ou jazz. Ce cours permet de développer l'oreille, le sens rythmique et la coordination. Par des auditions dirigées, l'étudiant saura reconnaître des procédés de composition simples et les compositeurs les plus importants.

560-GPL-SL (A)**THÉÂTRE**

Ce cours permettra à l'étudiant de réaliser une représentation théâtrale, dans un contexte de création ou d'interprétation, à partir des éléments de base du langage et des techniques propres au théâtre. Il devra d'abord reconnaître les principaux modes du théâtre et identifier ses particularités : originalité, qualités essentielles, moyens de communication, styles, genres. Des exercices en atelier lui permettront de se familiariser avec la notion de « présence » de l'acteur, avec le corps et la voix comme outils d'expression, ainsi qu'avec la mise en application des notions de jeu, le développement de l'écoute, le rapport au texte, la construction d'un personnage, l'initiation à la mise en place, etc. Le dernier tiers de la session permettra à l'étudiant de mettre à profit les notions expérimentées en atelier, dans la production d'une représentation théâtrale.

560-GPM-SL (H)**INITIATION PRATIQUE AU BALLEZ CONTEMPORAIN**

Ce cours permettra à l'étudiant de réaliser une production artistique en danse. Il identifiera les particularités du ballet : son histoire, son vocabulaire, ainsi que les notions techniques reliées à sa pratique. Il utilisera ensuite le médium :

- 1- utilisation personnelle et cohérente des éléments du langage : exercices pratiques contenant des éléments techniques à la barre et au centre, enchaînements dansés au centre, déplacements divers;
- 2- application adéquate des techniques artistiques : mise en pratique de l'attitude et la discipline exigées par le style d'entraînement en ballet;
- 3- respect des exigences du mode de production : étude et répétition de chorégraphies variées.

601-GPL-SL (H)**ATELIER DE CRÉATION LITTÉRAIRE**

La compétence de ce cours consiste, selon son énoncé ministériel, à « réaliser une production artistique ». Plus précisément, il s'agit d'écrire des textes de fiction devant appartenir aux différents genres littéraires que constituent le récit, la poésie ou le théâtre. Ce cours se distingue donc grandement des cours de français de la formation générale, dans la mesure où ceux-ci exigent essentiellement des étudiants qu'ils acquièrent et maîtrisent des habiletés langagières de nature analytique. En leur demandant de pratiquer l'écriture de fiction, ce cours permet donc aux étudiants d'aborder un type d'écriture qu'ils ne voient pas ou à peu près pas dans les cours de formation générale. En outre, ce cours ne comporte aucune lecture obligatoire d'œuvre littéraire, ce qui tranche tout à fait par rapport aux cours de la formation générale qui sont organisés en fonction de la lecture obligatoire d'œuvres des littératures française et québécoise. Enfin, ce cours de création littéraire offre aux étudiants la chance de développer, tout en améliorant la maîtrise de la langue écrite, un imaginaire qui, n'étant plus celui d'écrivains spécifiques, est le fruit d'un travail qui leur est propre.

607-GNA-03 (A – H)**ESPAGNOL 1**

Communiquer dans la langue espagnole de façon restreinte. Ce cours s'adresse aux étudiants débutants en espagnol et il est axé sur l'acquisition des structures de base : l'audition et la compréhension, l'expression orale, l'initiation à la lecture et l'introduction à l'expression écrite. Il s'agit de communiquer dans la langue espagnole de façon restreinte, c'est-à-dire de saisir le sens de messages oraux et lus, d'exprimer oralement des messages simples et de rédiger de courts textes sur des sujets donnés.

607-GNB-03 (A – H)**ESPAGNOL 2**

Communiquer dans la langue espagnole sur des sujets familiers. Ce cours s'adresse aux étudiants qui ont déjà une certaine connaissance de la langue espagnole et il est axé sur la continuation de l'acquisition des structures de base et sur leur approfondissement. Il s'agit de saisir le sens de messages entendus et lus, d'exprimer oralement des messages de base et d'écrire des textes sur des sujets donnés avec des phrases de complexité moyenne.

607-GPA-03 (A)

ESPAGNOL 3

Communiquer avec une certaine aisance dans la langue espagnole. Ce cours s'adresse à l'étudiant qui a atteint un niveau intermédiaire. Il lui permet d'approfondir ses connaissances de la langue. Il s'agit de comprendre des messages entendus et lus, d'exprimer oralement des messages variés et d'écrire des textes sur des sujets donnés.

609-GNA-03 (A – H)

ALLEMAND 1

Communiquer dans la langue allemande de façon restreinte. Dans ce cours basé sur une approche communicative, l'étudiant débutant apprend les structures et le vocabulaire de base de la langue pour arriver à comprendre et à s'exprimer de façon restreinte dans des situations de la vie courante.

616-GNA-SL

ARABE 1

Le but de ce cours est d'initier l'étudiant débutant à l'expression orale en arabe et à le familiariser avec certains aspects des pays arabophones. À la fin de ce cours, l'étudiant devra être capable de s'exprimer oralement en arabe dans un nombre limité de situations de la vie courante. Cela se fera par l'initiation à la prononciation, à la représentation écrite, à la grammaire, au vocabulaire et aux structures syntaxiques de base.

616-GNB-SL

ARABE 2

Ce cours a pour but d'amener l'étudiant capable de s'exprimer oralement en arabe de façon limitée, dans un certain nombre de situations de la vie courante, à améliorer ses connaissances en arabe et ses notions culturelles des pays arabophones afin de pouvoir communiquer plus efficacement dans les domaines d'intérêt personnel.